

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2020**, À 16 H 15, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020.

**PRÉSENTS** : *Mesdames les conseillères C. Homan et T. Stainforth, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.*

*Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.*

**ABSENTE** : Madame la conseillère K. Thorstad-Cullen.

**2020-618** AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé madame la conseillère Homan, et unanimement D'ajourner la séance à 16 h 16.

**PRÉSENTS** : *Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.*

*Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.*

**2020-619** REPRISE DE LA SÉANCE DE LA SÉANCE

**RÉSOLU** : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé monsieur le conseiller Stork, et unanimement DE reprendre la séance à 17 h 47.

**2020-620** APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents et qu'ils consentent à la modification de l'ordre du jour, conformément à l'article 326 de la *Loi sur les cités et villes* ;

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance avec les modifications suivantes :

- Ajout d'un sujet sous Varia 60.01 : Autorisation donnée au Père Noël pour la distribution de cadeaux sur le territoire de la Ville ;
- Ajout d'un sujet sous Varia 60.02 : Avis de motion et dépôt – Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire relativement à la densité et la hauteur de construction autorisées dans la zone résidentielle Rf6 (à l'angle du boulevard Saint-Jean et de l'avenue Chaucer) ;
- Ajout d'un sujet sous Varia 60.03 : Adoption – Premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire relativement à la densité et la hauteur de construction autorisées dans la zone résidentielle Rf6 (à l'angle du boulevard Saint-Jean et de l'avenue Chaucer).

**2020-621** PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil concernant l'ordre du jour ayant été dressé pour la présente séance.

**2020-622**                    ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET DES TARIFS EXIGIBLES POUR LA FOURNITURE DE L'EAU, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
D'adopter un règlement décrétant l'imposition de la taxe foncière générale, des compensations pour services municipaux et des tarifs exigibles pour la fourniture de l'eau, pour l'exercice financier 2021.

**2020-623**                    SOUTIEN FINANCIER – CENTRAIDE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement  
D'accorder un soutien financier à Centraide d'un montant équivalent à 50% de la contribution des employés, soit une somme de 8 219,50 \$ ;

D'accorder un montant additionnel de 400\$ pour l'achat de quatre (4) chèques cadeaux au montant de 100 \$ chacun ;

D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 02-193-00-989 et 02-111-00-698, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15528 émis le 11 décembre 2020.

**2020-624**                    MANDAT – PME MTL WEST-ISLAND

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
DE mandater PME MTL West-Island pour un soutien administratif et fonctionnel aux associations commerciales des villages Pointe-Claire et Valois, et ce, ce, selon les termes et conditions de l'offre de service qui a été déposée à cet effet le 10 décembre 2020 ;

Le mandat serait accordé au coût total de 74,504 \$. Soit un cout initial de 64,800 \$ et 9,704 \$ en taxes, pour lesquelles la Ville aura droit aux ristournes/crédits de taxes habituels des gouvernements fédéral et provincial ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-621-00-461, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15573 émis le 11 décembre 2020.

**2020-625**                    APPROBATION – ENTENTE INTERMUNICIPALE À INTERVENIR AVEC LA CITÉ DE DORVAL EN CE QUI CONCERNE LE CENTRE DE COMMUNICATIONS DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement  
D'approuver une entente intermunicipale à intervenir avec la Cité de Dorval en ce qui concerne le Centre de Communications de l'Ouest de l'Île, pour quatre (4) appareils de radiocommunication au montant de 400 \$, plus taxes par appareil par année ;

DE recevoir les paiements dans le poste budgétaire 01-231-70-006 ;

D'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence l'assistante-greffière, à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

**2020-626**                    ENTENTE – UTILISATION TEMPORAIRE D'UNE PARTIE DU TERRAIN DU CLUB DE GOLF BEACONSFIELD, POUR Y IMPLANTER UNE PISTE DE SKI FOND JUXTAPOSÉE À UN SENTIER PÉDESTRE, POUR LA SAISON HIVERNALE 2020-2021

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement  
DE conclure une entente pour l'utilisation temporaire d'une partie du terrain du Club de Golf Beaconsfield, pour y implanter une piste de ski fond juxtaposée à un sentier pédestre, pour la saison hivernale 2020-2021 ;

D'autoriser l'affectation d'un budget spécial supplémentaire de 50 000 \$ ainsi que l'utilisation des employés et équipements de la municipalité pour réalise ce projet.

**2020-627** APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES ET NON-PRÉVUS EN RAISON DE LA PANDÉMIE COVID-19

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec ASTÉRISME RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION, pour des travaux supplémentaires et non-prévus en raison de la pandémie COVID-19, pour un montant total de 60 000 \$, taxes incluses ;  
D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 208 819,60 \$, taxes incluses ;  
D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-420, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15556 émis le 9 décembre 2020.

**2020-628** AUTORISATION DONNÉE AU PÈRE NOËL POUR LA DISTRIBUTION DE CADEAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

ATTENDU QUE le Père Noël est immunisé contre la COVID-19 et qu'il ne peut donc pas la transmettre à personne ;  
Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
RÉSOLU : D'autoriser le Père Noël à procéder à sa distribution annuelle de cadeaux sur l'ensemble du territoire de la Ville de Pointe-Claire, et ce, sans restriction.

**2020-629** AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE RELATIVEMENT À LA DENSITÉ ET LA HAUTEUR DE CONSTRUCTION AUTORISÉES DANS LA ZONE RÉSIDEN­TIELLE Rf6 (À L'ANGLE DU BOULEVARD SAINT-JEAN ET DE L'AVENUE CHAUCER)

Madame la conseillère Homan dépose un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire relativement à la densité et la hauteur de construction autorisées dans la zone résidentielle Rf6 (à l'angle du boulevard Saint-Jean et de l'avenue Chaucer) ;  
Madame la conseillère Homan donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

**2020-630** ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE RELATIVEMENT À LA DENSITÉ ET LA HAUTEUR DE CONSTRUCTION AUTORISÉES DANS LA ZONE RÉSIDEN­TIELLE Rf6 (À L'ANGLE DU BOULEVARD SAINT-JEAN ET DE L'AVENUE CHAUCER)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'adopter un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire relativement à la densité et la hauteur de construction autorisées dans la zone résidentielle Rf6 (à l'angle du boulevard Saint-Jean et de l'avenue Chaucer).

**2020-631** LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement  
DE lever la séance à 18 h 03.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière